



CAHIER DES PARENTS

Le présent document a été réalisé dans l'intention de vous informer du mode de fonctionnement du camp de jour

Objectifs du camp

Le Camp de jour de Napierville & Saint-Cyprien a pour objectif d'offrir une variété d'activités enrichissantes et dynamiques à vos enfants. Par la même occasion, nous souhaitons faire de leur été une source inépuisable de souvenirs qu'ils auront plaisir à relater lors du retour en classe. Évidemment, le tout est encadré et supervisé par des moniteurs compétents et assurant un déroulement sécuritaire.

Programmation

Nous publierons à chaque début de semaine un horaire détaillé des activités prévues sur le site Facebook du camp de jour. (FACEBOOK Camp de jour Napierville & Saint-Cyprien) Certaines précisions peuvent vous y être communiquées. Veuillez donc, vous assurer que vous lirez ces informations. **Si vous n'avez pas accès à Internet, il est de votre responsabilité de faire la demande auprès d'un moniteur pour recevoir les informations de la semaine en papier.**

Un camp Tremplin Santé !

Ce que cela implique :

- Des moniteurs formés et sensibilisés aux saines habitudes de vie.
 - Activité physique
 - Saine alimentation
 - Image corporelle
- Une programmation conçue pour faire bouger vos enfants un minimum de 60 minutes par jour en intensité moyenne à élever tout en s'amusant.
- Faire des activités ludiques dont le sujet est la saine alimentation.



Tremplin santé, c'est un mode de vie. Il n'y a aucune imposition envers personne : ni l'organisme envers notre camp ni notre camp envers vos enfants ou vous, les parents. L'approche privilégiée, c'est la sensibilisation, la fixation d'objectifs réalistes et le partage de bon coup !

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à nous poser des questions ou consulter le site Internet de Tremplin santé. <http://www.treplinsante.ca>

Heures du camp

Les moniteurs accueillent les enfants entre 9 h et 16 h. Prenez note que la surveillance n'est pas effectuée en dehors de cet horaire. De ce fait, le Service des loisirs de Napierville & Saint-Cyprien ne se tiendra pas responsable en cas d'incident survenant avant ou après le camp.

Service de garde

Les parents qui désirent faire garder leurs enfants avant ou après le camp doivent en avvertir le personnel concerné. Notez que 7 \$ par jour doivent être ajoutés pour ce service. Soit 3,50 \$ le matin et/ou 3,50 \$ le soir.

Le service de garde est offert à partir de 6 h 30 le matin. **Les parents doivent accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'au responsable du service de garde situé sous le chapiteau, à côté du chalet des loisirs.**

Le service de garde ferme ses portes à 18 h. Les parents doivent aller à la rencontre du responsable du service de garde afin qu'il appelle son/ses enfant(s).

Chaque 15 minutes de retard entraîneraient des frais supplémentaires de 5 \$.



Vous êtes en retard le matin ?

Lorsque vous amenez votre enfant au camp de jour le matin, assurez-vous qu'il est bel et bien confié à un responsable du camp de jour qui le conduira à son groupe avant de partir. Si vous arrivez en retard, il se peut que le groupe dans lequel se trouve votre enfant ait quitté le point de ralliement du matin et que par conséquent, votre enfant ait du mal à le retrouver. C'est la responsabilité du parent de s'assurer que son enfant est bel et bien confié à un responsable du camp, bien identifié comme tel.

Les absences

Veillez prendre note qu'une absence doit être signalée avant 9 h. Dans le cas où vous en feriez omission, nous vous contacterons pour nous assurer que votre enfant est en sécurité à la maison. Cela engendre cependant des procédures supplémentaires. **Nous vous prions donc de nous contacter lorsque vous gardez votre enfant à la maison.**

L'heure du dîner

L'heure du dîner se déroule sous la surveillance des moniteurs. L'animation n'est cependant pas assurée entre 12 h et 12 h 30. Les jeux libres du dîner commencent à partir de 12 h 30. Notez qu'il est formellement interdit aux enfants de quitter le site au cours de cet intervalle comme à toutes autres heures de la journée.

Le lunch

Le lunch de votre enfant doit comporter **un dîner complet froid ou chaud dans un thermos**. Les boîtes à lunch doivent être idéalement isolées et contenir une glace, car ces dernières seront entreposées dans les cabanes extérieures. Prévoir de **3 à 4 collations** qui seront prises en avant et en après-midi. Pensez à inclure suffisamment d'eau, car en temps de canicule la déshydratation est très rapide. **Les enfants ne peuvent pas utiliser de four à micro-ondes**. Les croustilles, le chocolat, les bonbons et la gomme ne sont pas interdits.



Les départs en cours de journée

Si vous pensez prendre votre enfant plus tôt dans la journée, pour quelques raisons que ce soit, veuillez s'il vous plaît aviser le camp avant le départ de votre enfant.

Contrôle des départs

Les enfants attendront l'arrivée des parents en groupe dans le stationnement de l'aréna (près du chalet des loisirs). Le moniteur de groupe de votre enfant prendra en note le nom de la personne qui viendra chercher votre/vos enfant(s). En cas de pluie, la majorité des groupes se situeront à l'intérieur des cabanons situés derrière la surface du Dek hockey.

Si une autre personne que le parent vient chercher vos enfants, vous devez avoir averti le coordonnateur et avoir complété sur la fiche d'inscription de votre enfant (en ligne) le nom et les coordonnées de la personne qui viendra les chercher.

En cas de doute, les animateurs et/ou le coordonnateur se réserveront le droit de demander une pièce d'identité et de vous appeler lorsque cette personne viendra chercher vos enfants.

S'il n'y a pas de réponse, nous refuserons de laisser partir vos enfants avec cette personne, et ce, même si vos enfants la connaissent très bien.

Vos enfants seront autorisés à partir à pied ou à bicyclette à partir de 16 h, et ce, seulement si vous l'avez indiqué sur la fiche d'inscription. Ils devront, avant de partir, avoir l'autorisation de son animateur.

La crème solaire

Comme nous passons la plus grande partie de la journée à l'extérieur, vous devez fournir de la crème solaire à vos enfants. **De plus, nous vous serions reconnaissant de leur en appliquer avant qu'ils ne se présentent au camp**. Nous veillerons à ce qu'ils en d'autres fois en milieu de journée et en après-midi.



La tenue vestimentaire

Nous encourageons les enfants à porter un T-shirt et des bermudas. Nous leur suggérons fortement également de **porter des espadrilles**. Les sandales et les chaussures habillées sont fortement déconseillées. **Il est possible que les vêtements soient abîmés, mouillés ou même peinturés. Par conséquent, nous recommandons de vêtir vos enfants avec des vêtements pouvant être salis.** N'oubliez pas d'inclure un maillot de bain et une serviette au sac de votre enfant, car nous irons à la piscine ou aux jeux d'eau chaque jour où la météo le permettra. Songez à leur envoyer des vêtements plus chauds en cas de temps plus frais ou de pluie.

Les jours de pluie

Nous disposons de locaux adaptés pour recevoir les enfants en cas de pluie. Par conséquent, les activités ne seront pas interrompues. Nous disposons d'une banque d'activités prévues à cet effet.

La piscine

Il est prévu que le camp de jour aille à la piscine municipale tous les jours pour une période d'une heure en après-midi. En cas de pluie ou de temps froid, l'activité sera suspendue.

Noter que tous les enfants devront faire un test de nage lors de leur première visite. Nous souhaitons tout de même être avisés si vos enfants éprouvent de la difficulté à nager, car nous leur porterons une attention plus particulière. N'hésitez pas à envoyer les articles de flottaison habituellement utilisés et dûment identifiés.

Pour la surveillance de la piscine municipale, il y a 2 sauveteurs nationaux pour un maximum de 100 enfants dans la piscine. S'ajoutent à la surveillance nos moniteurs, formés en premiers soins.

Les enfants doivent apporter un maillot de bain et une serviette de plage dans un sac. Ils ne doivent pas porter leur maillot de bain en arrivant au camp. Il est fortement recommandé le port d'un chandail de type maillot de bain afin de prévenir les coups de soleil (pas de vêtements amples et/ou en coton).

Les sorties

Les sorties ne sont pas obligatoires et des frais supplémentaires s'appliquent pour la participation. Les activités normales (encadrement et animation) seront assurées au chalet pour les enfants qui y demeureront. Le ratio de moniteurs qui reste sur le site sera proportionnel au nombre d'enfants non participants.

*** Faire attention à l'heure d'arrivée demandée, car elle peut être plus tôt que l'heure habituelle du début de camp.**



N.B. Les enfants qui auront reçu des avis disciplinaires ne pourront peut-être pas y aller.

Code de vie sur le camp pour votre/vos enfant(s)

- Suivre les règles et directives du camp de jour ;
- Demeurer sous la supervision de son animateur en tout temps ;
- Respecter les autres enfants et les animateurs par mes paroles et mes actes ;
- Participer activement aux activités ;
- Circuler calmement à l'intérieur du chalet ;
- Aviser l'animateur lorsque mes parents arrivent avant de partir ;
- Rester en tout temps sur le site du camp de jour ;
- Respecter le matériel (faire attention) ;
- Aider à ramasser le matériel à la fin des activités ;
- Suivre les consignes de la piscine.



Interdiction...

- Apporter des jeux, des jouets ou des animaux de la maison ;
- Flâner aux cabanes, dans le chalet, aux toilettes, aux supports à vélo ;
- Entrer dans le bureau des animateurs.

En excursion...

- Rester assis dans l'autobus ;
- Ne pas crier (vous pouvez chanter) ;
- Ne pas manger dans l'autobus ;
- Ne pas sortir les mains, coudes ou tête par les fenêtres de l'autobus ;
- Toujours suivre l'animateur et le groupe ;
- Marcher sur les trottoirs et les sentiers ;
- Traverser avec l'animateur aux intersections ;
- Toujours demander à l'animateur la permission d'aller à la toilette et ne jamais y aller seul(e).

Mesure disciplinaire

Un enfant qui ne respecte pas les consignes de fonctionnement de manière fréquente, qui se montre impoli, non respectueux ou violent envers les moniteurs et/ou les autres enfants est passible de renvoi. En cas de mauvaise conduite, l'escalade des sanctions s'effectuera comme suit :

- **1^{er} avertissement** : Discussion entre le moniteur et l'enfant pour trouver une solution.
- **2^e avertissement** : Discussion entre le moniteur et l'enfant et conséquence pour l'enfant.
- **3^e avertissement** : Rencontre de l'enfant avec le coordonnateur qui lui rappelle les règles de conduite et les conséquences et l'avise que la prochaine fois, il se fera expulser du camp. Un avis disciplinaire écrit sera remis aux parents.
- **4^e avertissement** : L'enfant est expulsé 1 jour du camp.
- **5^e avertissement** : L'enfant est expulsé définitivement du camp.

N. B. : À chaque étape, les parents sont informés de la situation et sont consultés afin de trouver des idées et ainsi remédier à la situation le plus rapidement possible.

AIDE SPÉCIALE

#1 : Saviez-vous qu'au camp de jour, une personne-ressource s'occupe des enfants ayant besoin d'une attention particulière ? **Si votre enfant reçoit des soins ou traitements particuliers à l'école, nous devons en être informés afin de rendre le camp plus agréable pour votre enfant.** Nous vous mettrons en communication avec cette personne-ressource qui s'assurera de la meilleure communication et intégration avec votre enfant.

#2 : N'oubliez pas que si vous croyez avoir de la difficulté à régler les frais qu'engendre le camp de jour, il est possible de faire appel à des organismes de la région qui pourraient vous aider de manière convenable selon votre situation.

Les animateurs du camp de jour

Les animateurs embauchés au camp de jour ont une expérience pertinente avec les enfants. Tous les animateurs ont reçu une formation de plus de 12 heures sur le fonctionnement du camp, les règlements, les activités techniques, la prévention en santé et sécurité, etc. La majorité d'entre eux ont une formation DAFA de plus de 30 heures sur l'animation, l'encadrement, la résolution de conflits, la sécurité, l'enfant, la créativité. Tous les animateurs ont leur carte de compétence en premiers soins. La majorité de nos animateurs ont d'ailleurs 1, 2, 3 années et même plus, d'expérience en camp de jour ou en camp de vacances.

Voici un aperçu des tâches de l'animateur

- Préparation de la programmation de l'été, heure après heure. (Avant le début des camps)
- Préparation du matériel nécessaire à l'animation des thématiques de l'été.
- Faire l'accueil des enfants le matin.
- Faire de contrôle des présences des enfants le matin, le midi et avant le départ.
- Faire la mise en place des plateaux d'activités.
- Animer et encadrer les jeunes de 5 à 12 ans.
- Respecter et faire respecter les consignes de sécurité.
- Être à l'écoute des enfants, des collègues de travail et de la direction.
- Entretenir de bonnes relations avec les enfants, les collègues de travail et la direction.
- Apporter les premiers soins en cas de blessure ou malaise d'un enfant ou d'un collègue.
- S'assurer du bien-être des enfants. (Repas, coups de soleil, hydratation, intimidation, etc.)
- Encourager les enfants dans leur réussite.
- Régler des cas problèmes. (Conflits entre les enfants...)
- Dîner avec les enfants.
- Prendre soin de ranger le matériel sportif ou d'animation à leur place initiale et de façon ordonnée au moment opportun.
- Encadrer les enfants lors d'expéditions.
- Animer dans l'autobus et faire respecter les règlements.
- S'assurer d'un bon encadrement lors des déplacements de groupe.
- Faire la surveillance des enfants lors des temps de baignade.
- Préparer le départ des enfants.
- Faire l'accueil des parents lors du départ des enfants.
- Faire l'entretien des locaux et du matériel.
- **JOUER AVEC LES ENFANTS.**



Crédit d'impôt fédéral



Le relevé 24 est un formulaire qui vous donne droit à un crédit d'impôt fédéral pour les frais de garde d'enfants. Nous transmettrons en février prochain un relevé 24 **(VIA LE SITE D'INSCRIPTION AMILIA)** à chaque famille qui aura inscrit son ou ses enfant(s) au camp de jour. **C'est pourquoi nous demandons le numéro d'assurance sociale (NAS) du parent-payeur.**

Conclusion

En espérant que vous soyez nombreux parmi nous cet été, n'hésitez pas à communiquer avec le Service des loisirs de Napierville & Saint-Cyprien au 450-245-3983 si de plus amples renseignements vous sont nécessaires.